

HISTOIRE DU CANADA.

CEPENDANT M. de la Barre, comprenant que la Nouvelle France se trouvait dans des conjonctures infiniment délicates, convoqua une assemblée à laquelle il invita l'évêque, l'intendant, plusieurs des membres du conseil supérieur, les principaux officiers des troupes, les chefs des juridictions subalternes, le supérieur du séminaire de Québec et celui des missions, et les pria de lui dire leurs avis sur la cause et la nature du mal, et sur les remèdes qu'il convenait d'y apporter.

On fit observer d'abord au gouverneur, que le but des Iroquois était d'attirer à eux tout le commerce du Canada, pour le transporter aux Anglais et aux Hollandais de la Nouvelle York ; que ces barbares cherchaient à amuser les Français, tandis qu'ils travaillaient à débaucher leurs alliés, ou à détruire les uns par les autres, tous ceux qu'ils ne pouvaient détacher de leurs intérêts ; qu'il était d'une grande importance d'empêcher que ces sauvages ne vinssent à bout de leur dessein ; mais que la colonie ne pouvait mettre plus de mille hommes sous les armes sans faire cesser, presque entièrement, les travaux de la campagne.

On lui représenta, en second lieu, qu'avant de prendre ouvertement les armes, il fallait se pourvoir de magasins de vivres et de munitions, le plus près qu'il se pourrait du pays ennemi ; que le fort de Catarocouy était le poste le plus convenable pour l'exécution de ce dessein ; qu'il fallait avoir au moins trois ou quatre barques sur le lac Ontario, pour porter les munitions, les vivres et une partie des troupes où il serait nécessaire ; que c'était chez les Tsonnonthouans qu'il convenait de porter d'abord la guerre, mais qu'avant de s'engager dans une pareille entreprise, il fallait demander au roi deux ou trois cents soldats, dont une partie serait mise en garnison dans le fort de Catarocouy, et dans celui de *la Galette*, bâti depuis quelque temps, pour garder l'entrée de la colonie, tandis que toutes les forces seraient dehors ; et prier sa majesté de vouloir bien envoyer, en même temps, dans le pays, de mille à quinze cents engagés, pour cultiver les terres en l'absence des habitans, et en prendre ensuite eux-mêmes de nouvelles, et de fournir les fonds nécessaires pour la formation des magasins et la construction des barques ; que pour engager le roi à faire cette dépense, il était besoin de l'instruire de la nécessité de la guerre, et de l'insuffisance de la colonie pour la soutenir ; que sans la prompte arrivée de secours de France, le Canada s'attirerait de plus en plus le mépris de ses ennemis, et acheverait de perdre la confiance de ses alliés.

M. de la Barre fit dresser un acte de cette délibération, et